

CAP - MAINTENANCE DES VÉHICULES (Véhicules légers)

<p>PUBLIC Candidats pouvant bénéficier d'un contrat d'apprentissage.</p> <p>DATES Chaque année à compter du 1^{er} septembre. Intégration différée possible.</p> <p>DURÉE 1, 2 ou 3 ans sur positionnement. 550 h de formation au CFA par an.</p> <p>MODALITÉS DE FORMATION Formation en présentiel au centre et en entreprise (1 semaine école - 1 semaine entreprise)</p> <p>INSCRIPTIONS Jusqu'au 31 août. Délai moyen de réponse 15 jours</p> <p>COÛT ANNUEL DE LA FORMATION 6 914 € pris en charge par l'OPCO.</p> <p>LIEUX DE LA FORMATION École de Travail ORT 4bis rue des Rosiers 75004 – Paris Et 7 rue de la Fontaine au Roi 75011 - Paris Accueil personnes à mobilité réduite possible.</p> <p>CONTACT contact@ecoledetravail.fr 01 44 54 31 80</p> <p>POURSUITE D'ÉTUDES BAC PRO MV</p> <p>CERTIFICATEUR : Éducation Nationale Validation par examen avec bénéfices possibles en cas d'échec (pas par blocs de compétences)</p>	<p>OBJECTIFS GÉNÉRAUX Préparer le Certificat d'Aptitude Professionnelle (Niveau 3 – Code diplôme 50025225 - RNCP40997)</p> <p>OBJECTIFS PROFESSIONNELS Au terme de la formation les candidat.e.s doivent être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective,• Participer au diagnostic sur les véhicules,• Réceptionner et restituer le véhicule,• Participer à l'organisation de la maintenance. <p>Dans toutes ses activités, le.a titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules doit :</p> <ul style="list-style-type: none">• S'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise,• Respecter les règles du système de management « Hygiène – Sécurité• Environnement » (HSE) en assurant la préservation de la santé, de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement,• Respecter les temps impartis, les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise. <p>Il – elle intervient plus précisément en fonction de sa formation dans les domaines de la maintenance des voitures particulières.</p> <p>PRÉREQUIS Avoir terminé le collège ou avoir entre 16 et 30 ans. Avoir une entreprise d'accueil.</p> <p>CONTENUS <u>Enseignement général</u> : Français, Histoire géographie et enseignement moral et civique, Mathématiques et sciences physiques, Prévention Santé Environnement (Dont SST), Anglais, Éducation physique et sportive. <u>Enseignement professionnel</u> : Pratique et théorie professionnelles, Dessin technique.</p> <p>MÉTHODE PÉDAGOGIQUE Formation en présentiel.</p> <p>MOYENS PÉDAGOGIQUES Face à face, atelier, livret d'apprentissage.</p> <p>MODALITÉS D'ADMISSION Admission après entretien et présentation du dossier d'inscription.</p> <p>RECONNAISSANCE DES ACQUIS - PASSERELLE ET ÉQUIVALENCE Formation diplômante (Éducation Nationale). Contrôle en cours de formation. Passerelle et équivalence sans objet.</p> <p>DÉBOUCHÉS Le ou la titulaire du certificat d'aptitude professionnelle « Maintenance des véhicules – véhicules légers » exerce en tant que mécanicien·ne au sein des entreprises réalisant les activités d'entretien et de réparation des véhicules mais peut également exercer sous les intitulés métiers suivants : mécanicien·ne de maintenance automobile, opérateur ou opératrice service rapide, mécanicien·ne spécialiste automobile, opérateur ou opératrice spécialiste service rapide.</p>
---	--